

Les trois messages de Gaëlle BERTHEVAS

Maire de Saint Abraham - Morbihan

Le premier, celui que je préfère s'adresse aux citoyennes d'aujourd'hui et qui seront peut-être maires demain.

Je souhaite leur témoigner de la richesse d'un mandat d'élu.e local.e, quel qu'il soit, conseillère, adjointe, ou maire. Vous définirez votre échelon en fonction du temps dont vous disposerez, de votre projet, en fonction de votre ambition car il faut être honnête, s'engager dans un mandat d'élu.e local.e demande du temps, le savoir en amont permet de s'organiser, de prendre ses dispositions professionnelles et/ou familiales et de ne pas subir le mandat. La question qui m'est le plus couramment posée est de savoir comment on fait pour gérer tous les temps sans négliger la vie de famille. Comment puis-je être maire et mère de trois enfants, alors il est vrai qu'il faut faire preuve d'une organisation hors pair. Cela nécessite beaucoup d'anticipation car quand il faut caler le rendez-vous de l'ortho-dentiste entre deux commissions, surveiller la montre lors des permanences municipales pour ne pas rater le rendez-vous de conduite accompagnée ou encore ne pas caler de réunion le même soir que les rencontres parents professeurs du collège de la petite dernière, je vous le confirme c'est du sport ! Afin de préserver la vie familiale il est indispensable d'identifier des créneaux qui seront réservés aux enfants : ces temps sont signalés en rouge dans mon agenda. Quel que soit l'âge de vos enfants, il est nécessaire de leur expliquer votre engagement, leur expliquer les raisons de votre absence, leur parler de vos réalisations, de vos projets. Au fil des semaines, des mois, et des années vous pourrez lire dans les yeux de vos enfants et ils seront vos principaux soutiens. Dès lors vous n'aurez aucune culpabilité à désertier le domicile familial. D'ailleurs, les choses vont s'organiser tranquillement pendant votre absence et cela permet aussi souvent de rééquilibrer les tâches au sein du couple. Exercer un mandat local c'est également s'ouvrir à de nouvelles rencontres d'horizons complètement différents. C'est humainement très riche. Vous allez aussi acquérir de nouvelles compétences qui seront peut-être à l'opposé de celles que vous mobilisez dans le cadre professionnel. La question de la compétence est souvent évoquée par des femmes qui hésitent à se porter candidate : est-ce que je vais être capable ? Bien sûr que serez capable. Vous le serez d'autant plus que votre homologue masculin ! Et si des champs de compétence vous échappent, la formation des élus est là pour vous aider. Chaque collectivité a l'obligation d'inscrire des crédits à des budgets dédiés à la formation des élus. Vous avez également la possibilité de mobiliser votre DIF. Personnellement depuis que j'ai été élue en 2008 j'ai suivi de nombreuses formations. Ces nouvelles compétences acquises pourront être mobilisées et valorisées dans votre parcours professionnel. C'est très enrichissant pour vous mais aussi pour l'entreprise dans laquelle vous évoluez. A chaque citoyenne que je rencontre, qui hésite à s'engager, je lui explique ce qu'est le rôle d'élu.e local.e. C'est un travail quotidien au développement de sa commune quel que soit sa taille, l'inscrire dans un projet de territoire qui dépasse les frontières communales et définir avec ses collègues élus au sein de l'intercommunalité, la politique qui répondra au mieux aux attentes des administrés et des entreprises. C'est passionnant, c'est nourrissant même si le parcours est semé d'embûches, il vaut vraiment la peine d'être vécu. Vous en sortirez grandie, renforcée, c'est le message que nous devons tous porter auprès des citoyennes afin de les encourager à accepter les sollicitations pour faire partie d'une équipe municipale à l'approche des élections de 2020 ou les

encourager à être têtes de liste ou les conduire dans un premier temps à prendre des responsabilités dans les exécutifs. Elles y siègeront en toute légitimité.

Le deuxième message s'adresse aux hommes élus

Le second message, le plus difficile vu le nombre des réactions dans la salle, s'adresse à vous les hommes élus. En effet vous avez votre part d'engagement à prendre dans ce combat. Peut-être que la cause ne vous parle pas autant, vous semble peut être dénué d'intérêt. Je ne peux pas le croire et je sais que parmi vous bon nombre d'élus n'ont pas attendu les obligations de parité pour intégrer des femmes dans les conseils municipaux. Je sais aussi que bon nombre d'entre vous n'hésite pas à déléguer et à confier des responsabilités aux femmes et je m'en réjouis. Mais alors comment pouvons-nous expliquer le fait que 84% des maires soient des hommes que 79% des premiers adjoints en France soit des hommes, comment expliquer que 92% et présidents, d'intercommunalités soit des hommes et que 80% des vice-présidents soient des hommes ? Quelle est donc la place réellement accordée aux femmes et pourtant je l'affirme haut et fort le pouvoir n'est pas qu'une question d'hommes. Ne soyez pas hostile au partage de l'exercice du pouvoir, vous pouvez agir à votre niveau pour faire bouger les lignes ; parmi vous certains ne se représenteront pas en mars prochain. Vous avez certainement préparé la suite, vous avez dû identifier au sein de votre équipe actuelle la personne qui pourrait reprendre le flambeau. Il s'agit peut-être d'une femme, rien de tel qu'un passage de témoin, c'est exactement ce dont j'ai pu bénéficier en 2014 avec le maire sortant qui est là aujourd'hui et c'est un véritable cadeau que je vous encourage à offrir ; tout le monde en sort gagnant, ceux qui sont en cours de préparation d'une nouvelle équipe lorsque vous allez solliciter des femmes pour vous accompagner, interdisez-vous de leur dire que soumis à des obligations de parité et que donc vous avez besoin d'elles ; C'est la meilleure façon d'essayer un refus et quand bien même elles acceptent elles ne se sentiront jamais légitimes dans leurs rôles au début car elles auront toujours le sentiment d'être là uniquement parce que vous aviez de besoin de femmes pour boucler votre liste. Par la suite au sein de vos conseils, accorder autant d'attention à la parole des femmes qu'à celle des hommes, soyez à l'écoute de leurs souhaits quant aux délégations. Ne les cantonner pas dans des rôles secondaires, de secrétaire de séance notamment ; et une délégation elle ne se confie pas uniquement sur le papier, elle s'accompagne, et j'insiste, de votre confiance et d'une certaine liberté d'action. Pourquoi attendre que le législateur impose aux communautés de communes d'avoir des exécutifs paritaires ? Prenez les devants, soyez novateurs, précurseurs, alors oui, comme statistiquement les maires sont plutôt des hommes et que beaucoup de communes n'ont qu'un seul représentant à l'intercommunalité, il va falloir être inventifs. Jusqu'ici il n'est écrit nulle part que le maire est l' élu qui représentera la commune. Je souhaite vivement que la loi « engagement et proximité » ne nous fera pas faux bond sur ce point et qu'elle laissera toute liberté à la commune de choisir son représentant sinon nous n'y arriverons jamais. Je me permets, Madame la Ministre, de vous interpeller directement sur ce point puisque l'article 2 du projet de loi « engagement et Proximité » rend automatique la présence du maire au conseil communautaire. Or si un maire souhaite confier la représentation de sa commune au conseil communautaire à son adjoint, dans un monde idéal à son adjointe, laissons le faire. Ne nous privons pas de cela, c'est une chance, certes minime, de pouvoir augmenter le pourcentage de femmes au sein du conseil communautaire. Vous l'aurez donc compris, messieurs, pour atteindre cet objectif d'égalité nous avons besoin de vous tous.

Le troisième et dernier message que nous adressons à nos enfants et petits-enfants,

Bien que très éloignés de la politique nationale, mes trois enfants ont entendu que le Président de la République a fait de l'égalité femmes-hommes la grande cause de son quinquennat. Sans rentrer dans les considérations politiques quant aux moyens attribués à cette grande cause, mes enfants ont retenu que le gouvernement dans toutes sces politiques transversales doit mettre en avant cette notion d'égalité femmes-hommes. Mes trois enfants donc bien reçu ce message, mais quotidiennement ils voient leur maman évoluer dans un monde d'hommes. Nous sommes toutes et tous des élus locaux. Nous sommes au contact permanent de la population. Si nous souhaitons que cette égalité sociale et professionnelle existe, alors c'est à nous élus de la République d'incarner cette égalité. Je formule le vœu ici ce matin que nos enfants ou petits-enfants s'engageront demain dans la vie politique sans se poser la question de leur légitimité selon qu'il soit un homme ou une femme et qu'il sera tout aussi naturel qu'une femme puisse être maire de leur commune. C'est ensemble que nous y arriverons.

je vous remercie pour votre attention